

## l'image



**INSOLITE.** Un masque à l'effigie du dirigeant de la Corée du Nord s'affiche à la fenêtre d'une maison dans le centre-ville de Poitiers. À ses côtés, un chat gris nullement impressionné par ce curieux voisinage qu'il semble ignorer, préférant fixer son regard sur le spectacle de la rue sans cesse renouvelé.

(Photo Patrick Lavaud)

## l'essentiel

### SOCIAL

#### Une cinquantaine de Gilets jaunes à Châtellerauld pour les 2 ans du mouvement

Une cinquantaine de Gilets jaunes se sont rassemblés hier mardi 17 novembre, jour anniversaire des deux ans du début du mouvement. Le rassemblement se déroulait devant la mairie de Châtellerauld, sur l'esplanade Mitterrand. Cette manifestation, déclarée à la sous-préfecture de Châtellerauld, pouvait légalement se tenir, malgré le confinement, puisqu'elle entre dans le cadre des rassemblements revendicatifs, lesquels restent autorisés. La faible participation du jour tranche forcément avec ce qu'elle était il y a deux ans mais les manifestants ne semblent pas s'inquiéter ou feignent de ne pas l'être. « Il y a beaucoup de Gilets jaunes ! Ils ne veulent pas sortir par peur de la répression, par peur de l'amende. C'est une révolte populaire qui va encore durer longtemps. Elle va se réveiller à un moment », commente sur



La manifestation des Gilets jaunes a rassemblé une cinquantaine de personnes.

place un participant.

### UNIVERSITÉ

#### Motion de la faculté de droit de Poitiers

La communauté des enseignants-chercheurs de la faculté de droit et des sciences sociales de l'université de Poitiers, réunie en assemblée générale lundi 16 novembre, a voté une motion dans laquelle elle déplore la façon dont le gouvernement ignore depuis plus d'un an la mobilisation de la communauté universitaire contre la Loi de programmation de la recherche. Elle refuse « la fragilisation de l'indépendance du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, la remise en cause des libertés académiques, la précarisation des métiers de la recherche, la mise en concurrence des universités, avec, à terme, le risque d'affaiblissement voire de disparition de certaines d'entre elles ».

La motion condamne également ce projet de loi, qui affaiblit considérablement le rôle du Conseil national des universités dans le processus de

recrutement des enseignants-chercheurs, ainsi que la création d'un délit de « trouble à la tranquillité et d'atteinte au bon ordre des établissements » qui vise à pénaliser les mouvements sociaux étudiants. La faculté a décidé d'apporter son soutien « à l'ensemble des initiatives, locales et nationales, visant à contester la loi avant son adoption. » Elle invite tous les enseignants-chercheurs à ne plus siéger dans les concours de la fonction publique, les jurys de baccalauréat et dans l'ensemble des procédures qui ne concernent pas le cœur de métier, et décide de se joindre au mouvement « écrans noirs », par lequel les activités d'enseignement et de recherche sont interrompues en signe de protestation. Les cours ont été suspendus hier comme aujourd'hui.

### covid

#### Sept décès de plus dans la Vienne

Le département a dépassé mardi la barre des cent décès en milieu hospitalier liés à l'épidémie de coronavirus. La Vienne comptait au 17 novembre, 103 décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie, soit 7 de plus que la veille, selon la plateforme Géodes de Santé publique France. Ces chiffres ne tiennent pas compte du nombre de décès enregistrés en Ehpad ou en résidence autonomie. On dénombre également 173 hospitalisations dans les différents établissements du département, dont 19 en service de réanimation au CHU de Poitiers. On compte enfin 323 retours à domicile.

## coup de gueule

### Claude Lafond : « Il faut ouvrir les commerces le 26 novembre »

Le président de la chambre de commerce et d'industrie de la Vienne, Claude Lafond, milite pour une ouverture des commerces dès le Black Friday : « Si on peut les ouvrir le 1<sup>er</sup> décembre, alors il faut le faire dès les 26 et 27 novembre. C'est indispensable. Sinon, ce sera tout bon pour Amazon. Ce serait une faute du gouvernement de ne pas laisser les commerces ouvrir. »

Les mesures de fermeture des magasins pendant le confine-

ment « ont pris en otage » les commerçants, estime Claude Lafond : « Est-ce qu'aller dans un magasin est plus risqué que prendre le métro ou monter dans un train ? Les commerçants ne demandent pas d'aide. Ils demandent à travailler et à vivre de leur travail. »

Le président de la CCI se fait également l'avocat de la suppression de la limitation des sorties à un kilomètre du domicile : « Il faut revenir à des choses plus simples. »



Claude Lafond demande la réouverture des commerces.

### le mot du jour

#### « Un travail spécifique pour les médico-sociaux »

Au terme de nombreux échanges avec les personnels de santé des établissements de sa circonscription, le député de la Vienne, Sacha Houlié (LREM), a alerté le ministre de la Santé et des Solidarités sur l'inégalité résultant de l'exclusion des personnels des pôles médico-sociaux des revalorisations décidées dans le cadre du Ségur de la santé. Par lettre du 10 novembre, Olivier Véran indique qu'un « travail spécifique devra être conduit sur la situation particulière des agents et des salariés et des établissements et services

médico-sociaux » et précise que ces agents « bénéficieront, quel que soit l'établissement employeur, des revalorisations ciblées des grilles de rémunération de certains personnels soignants, des filières médico-techniques et de rééducation et de la reconnaissance de leurs spécificités, comme l'accord du 13 juillet le prévoit ». S'il salue ces engagements, le député reste mobilisé pour que ces agents soient éligibles aux revalorisations de salaire d'un montant mensuel de 183 euros.

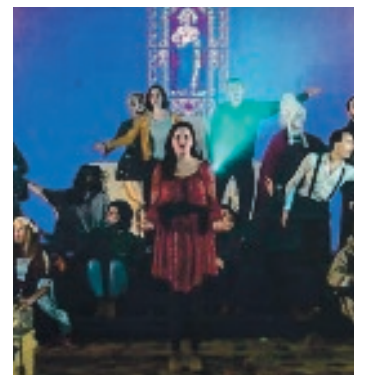
### le clip du jour

#### « Le chant des Feuillants » de Cilou

Laisseée à l'abandon depuis plus de 20 ans, à Poitiers, la chapelle des Feuillants est en cours de restauration. L'association Le Chant des Feuillants souhaite en faire un espace culturel et artistique.

Pendant une semaine, un tournage inédit a réuni artistes, acteurs, danseurs dans cette chapelle, autour de la chanteuse Cilou et devant la caméra d'Alexandre Caramia. La chanson originale a été composée spécifiquement pour l'association et la Poitevine Christine Pascualt a réglé les chorégraphies de ce clip présenté comme « un

voyage artistique dans le passé à la rencontre du futur de la chapelle ».



Le clip a été tourné dans la chapelle des Feuillants, à Poitiers.